

## INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal  
de 8 heures du matin à 6 heures  
du soir

## Rédaction et Administration

URUGUAY 26  
(Imprenta Latina)

# UNION FRANCAISE

## PETIT JOURNAL DU MATIN

IV Année Num. 845—725

Directeur: J. G. BORON DUBARD

MONTEVIDEO—Vendredi 23 Février 1894

## REVUE COMMERCIALE

MARITIME ET FINANCIÈRE

PUBLIÉE PAR

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTEVIDEO

Montevideo 22 Février 1894.

Pour la dernière fois, puisque son mandat est près de finir, le président de la République a ouvert le 15 courant la session ordinaire de la première période de la 18<sup>e</sup> législature. Dans le message dont il a donné lecture et dans lequel perçut une certaine amertume, il a exposé la situation politique et économique du pays. Il passe d'abord en revue les causes de la crise intense qui éclata en 1890 au début de son gouvernement, c'est dans cette situation financière de manque d'équilibre et de déficit inévitable que cette administration a eu à lutter, au milieu d'une crise économique d'une violence extrême qui lui fournit portes du crédit interne et externe ouvertes spontanément et avec tant de facilité à l'administration passée pour faciliter sa marche régulière.

La diminution des rentes nationales qui existaient en 1889-90 représente \$ 18.700.000 de moins dans les quatre exercices de 1890 à 1893-94, ce qui aurait produit un déficit de 18 millions dans cette même période. En effet, les quatre budgets de ces exercices représentant 63 millions n'auraient pas pu pour les couvrir que de quarante-sept millions que produisirent les rentes publiques dans ces années.

Dans cette situation, il ne restait d'autre alternative au gouvernement, actuel pour faire face à la crise financière qui l'assailait à son début que de recourir aux économies dans les frais internes de l'administration et aux rabais dans les obligations de la nation, enfin à la création de nouveaux revenus pour suppléer en partie à la diminution des rentes.

C'est ce qu'il fit sans hésiter.

Le budget général des frais se décompose, comme on sait, en deux grands chapitres: Frais internes d'administration et obligations de la nation.

Dans l'exercice 1890 à 91 les frais internes s'élevaient à \$ 8.953.000 et les obligations de la nation y comprises les pensions de retraite à \$ 8.900.000.

Dès 1891 à 1892 les frais de service furent de 8.000.000 ce qui donna une réduction sur 89-90 de \$ 453.000.

1892 à 93 les frais montent à 9 millions, rabais sur 91 de 9 millions.

En 1893-94 les frais sont de 6.100.000 \$ rabais à \$ 1.000.000.

De là les obligations de la nation, les rabais ne pouvaient être déréduits par la volonté souveraine de la nation. Il fallait solliciter et obtiendre l'accord avec les créanciers de l'état à l'extérieure, obéissant à des raisons de leur propre convenance, ceux-ci accepteront volontiers un arrangement.

Cet arrangement se présentait sous deux formes distinctes 1<sup>e</sup> abaisse progressif dans le service d'intérêts et d'amortissement et de la dette extérieure en commun; et par 1<sup>e</sup> ojo annuel pour arriver à 5 et 6<sup>e</sup> ojo dans une période de six ans. 2<sup>e</sup> Rabais définitif et permanent de tant pour cent dans ce même service.

La première formule que préférèrent les créanciers de l'extérieur, était également la plus favorable aux intérêts de l'administration actuelle qui aurait pu disposer pour ses frais internes de l'économie de 3 et 4%, que laissait le service de la dette dans les deux premières années de l'arrangement. Il est alors de doute que si le pouvoir exécutif avait accepté cette proposition, les ressources dont il aurait disposé dans le cours de la période administrative lui auraient permis de marcher à son aise, de servir le budget avec toute ponctualité et d'arriver à la fin de chaque exercice avec un excédent considérable.

Mais en face de cet intérêt passager et en quelque sorte égoïste, il y avait l'intérêt permanent de la nation qui réclamait un rabais définitif dans le service d'une dette dont le chiffre était écrasant et qui pendant plusieurs années serait supérieur à ses forces financières pour la servir. Il était en effet impossible qu'une nation de 800.000 habitants avec des rentes normales de 14 à 15 millions pût servir ponctuellement et sans sacrifice ruineux une dette publique de 89 millions qui absorbait par an six millions de service, sans compter un million huit cent mille piastres soit en tout \$ 7.800.000.

Le soulagement apporté au trésor public par le rabais progressif était donc momentané et déjà dans l'exercice prochain les services de la dette atteindraient 3%, c'est à dire 1/2%, de moins que ce qu'ils absorbent actuellement.

Placé dans l'alternative de prendre sur soi le service entier de la dette extérieure, mais réduite d'une manière définitive et permanente, ou bien de laisser peser sur la pays cette dette énorme qui dans cinq ans le mènerait à une nouvelle suspension de service et peut-être à un banqueroute honteuse, le pouvoir exécutif n'hésita pas et opta pour la seconde formule, si ce n'est à toute la dette l'intérêt de 3 1/2%, limitant ses avantages administratifs à un rabais dans les obligations de la nation de \$ 2.800.000 par an, en comprenant les garanties de chemins de fer et la moitié de leur montant original.

Mais si les économies dans les frais de l'administration, ni les rabais dans les obligations de la nation suffisaient à produire, même approximativement l'équilibre entre les revenus et les dépenses, car les rentes nationales de 1889-90 avaient suivi la proportion décroissante qui suit:

1889-90	\$ 19.435.212
1890-91	13.265.900
1891-92	12.912.791
1892-93	13.113.918
1893-94	13.751.862

Il était donc indispensable de recourir à l'impôt pour procurer de nouveaux revenus. Mais si les contributions nouvelles ne sont jamais plus justifiées que par un temps de crise financière, jamais plus elles ne provoquent autant de résistance de la part des contribuables.

Le Pouvoir Exécutif eut soin que les nouveaux impôts ne portassent pas sur les articles de première nécessité, mais bien sur les articles de luxe et sur des industries exemptes de contribution, et qui par conséquent pouvaient, les supporter.

Ces impôts ont produit dans les quatre exercices \$ 10.412.217 et ont permis de combler une partie du vide de 18.700.000 que laissèrent les rentes de 1893 à 1890. Grâce à ces mesures prises pour combattre la crise le gouvernement a fait régulièrement le service des dettes, il a payé, avec quelque retard mais moins par mois, le budget des frais de l'administration dont deux mois seulement restent dus. Il ne laisse derrière lui d'autre dette flottante ou déficit que celui de un million, comme solde de celui que laissait l'exercice 1890-91.

Le message est accompagné de tableaux annexes qui démontrent année par année l'entrée et la sortie des fonds publics.

Pour une loi récente, le traitement des ministres plénipotentiaires accédés en Europe qui n'exercent pas les fonctions de conseils généraux est porté à six mille piastres, plus trois mille six cent de frais de déplacement et de représentation, en tout neuf mille six cents piastres—soit plus de cinquante mille francs par an.

Il vaut déclrer la session extraordinaire, les chambres législatives ont voté par acclamation une pension annuelle de 180 f. à Don Tomás Gomensoro, ex-président du Sénat et ex-président de la République qui conclut le pacte d'Avril 1792 (le 1<sup>e</sup> mi-fini à une longue et cruelle guerre civile. M. Gomensoro qui a occupé les postes les plus importants et sur la fin d'une carrière vouée aux intérêts de son pays, se trouvait dans une position de forte vassalité de la misère. Le pouvoir exécutif n'est honoré en prenant l'initiative de cette loi et les chambres ont eu raison de la voter par acclamation.

Avant de terminer son mandat, le pouvoir exécutif a demandé à la commission de permanence l'autorisation de nommer un lieutenant général, six généraux de division, dix généraux de brigade, vingt colonels etc... La commission de permanence instituée pour veiller à l'exécution de la cons-

titution avait une belle occasion d'invoquer le code militaire pour refuser l'autorisation sollicitée. Elle s'est empressée de l'accorder en séance secrète et a donné de la sorte la juste mesure de son indépendance.

## COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'URUGUAY

IMPORTATION ET EXPORTATION 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 1893

Biens en général . . . . .	\$ 659.185.01
Comestibles, céréales, denrées etc . . . . .	1.016.178.59
Tabacs et cigarettes en général . . . . .	58.583.32
Étoffes et tissus en général . . . . .	795.438.54
Conféctions et articles confectionnés . . . . .	264.461.50
Matériaux pour l'industrie . . . . .	1.230.732.51
Matériaux et machines . . . . .	627.132.40
Divers articles . . . . .	503.581.00
Bétail vivant . . . . .	4.784.297.50
Exportation . . . . .	\$ 6.048.019.75
Bétail vivant . . . . .	64.095.50
Produits de troupeaux et de bétaleros . . . . .	5.565.691.37
Produits ruraux . . . . .	307.618.22
Autres produits . . . . .	50.153.88
Provisions pour les navires . . . . .	20.555.89
Importation . . . . .	\$ 19.671.610
Exportation . . . . .	27.031.372
	\$ 47.353.012

D'après le tableau des trois premiers trimestres déjà publié, le mouvement commercial de la république en 1893 a été:

Importation . . . . .	\$ 19.671.610
Exportation . . . . .	27.031.372
	\$ 47.353.012

En 1890, la première année de la crise pendant laquelle le pays avait encore la vitesse acquise, comme mouvement commercial:

L'exportation avait été do . . . . .	32.364.627
L'importation . . . . .	29.033.519
	61.450.146

En 1891 le mouvement commercial tombe brusquement à 45.977.690.

Soit l'importation . . . . .	18.978.120
Exportation . . . . .	28.998.270

En 1892, la crise atteignant son maximum d'intensité la décroissance s'accentue encore:

Importation . . . . .	18.404.290
Exportation . . . . .	25.851.819 \$ 11.356.115

En 1893, le pays reprend son essor, car il fait heureusement, comme nous n'avons cessé de le dire, il n'a jamais été atteint dans ses sources de production. Celles-ci sont toutes intactes.

Dans les trois années 1891, 1892, 1893 l'exportation a dépassé l'importation de \$ 23.576.105. La diminution annuelle de l'importation a porté surtout sur les boissons qu'il dé: 40.000, en 1890 tombant en 1893 à deux millions et demi, sur les céréales et céréales qui de six millions trois quarts en 1890 ne sont en 1893 que de quatre millions, sur les matériaux pour l'industrie qui de neuf millions et demi tombent à quatre millions et demi.

La diminution dans l'importation des boissons provient également en partie du progrès de l'industrie nationale, de la production de vin, de la fabrication d'alcool et de bière, etc.

Cette année l'exportation de céréales apportera dans le mouvement commercial un appont considérable.

## AFFRÈTEMENTS

Nav. danois Zara 213 ton. chargement de viande et suif à prendre dans le port pour Pernambuco, frêt réservé.

Nav. urug. Agraciada 203 ton. chargement de farine à prendre dans le port pour Porto Alegre, frêt réservé.

Nav. angl. Orthes 1200 ton. chargement de mules à prendre à Rosario de S. F. pour Mauricio, frêt réservé.

Nav. ital. Simpatia 679 ton. chargement de céréales à prendre à la Plata pour le Canal, frêt réservé.

Nav. ital. Colombo 921 ton. chargement de céréales à prendre à la Plata pour le Canal, frêt réservé.

Nav. norv. O'honon 319 ton. chargement de viande à prendre dans le port pour Rio Janeiro à \$ 1 tonne.

Par vap. allem. Picknaben 8 à 900 balles viande pour Bahia à \$ 1 tonne, 500 tonnes blé à 18 marcs les 1000 kilos.

Par vap. allem. Mark pour Anvers, Hambourg et Brême 1000 balles blé à 20 et 25 marcs par mètre cube.

Par vap. angl. Hellep pour Liverpool 40 ton. blé, frêt réservé.

Par vap. franc. Bretagne pour Santos à 7000 sacs farine et 1000 sacs maïs à \$ 1 tonne.

Par vap. franc. Ville de Rosario pour le Havre 14000 cuirs salés à 35 f. X kilos pour Dunkerque 1000 balles laines 20 f. le mètre cube.

Par vap. franc. Santos 22000 sacs farine à \$ 1 tonne.

Par vap. franc. Baccin 441 ton. chargement de blé à prendre dans l'Uruguay pour le canal frêt, réservé.

Par vap. angl. Amanda 1073 ton. charg. de blé à prendre dans le port pour le canal id.

Par vap. angl. Ethel Boyson chargement de cuirs secs à prendre dans le port pour New York à 3000 or américain.

Il était donc indispensable de recourir à l'impôt pour procurer de nouveaux revenus.



